

**LA MEDITERRANEE
ENJEUX STRATEGIQUES
A L'AUBE DU XXI EME SIECLE**

Fiche de présentation documentaire

1. La Méditerranée, enjeux stratégiques à l'aube du XXI ème siècle
2. Capitaine de corvette Pascal Verel
3. Janvier 2000
4. Division C
5. Mémoire de stratégie
6. A première vue, la Méditerranée apparaît comme un zone de crises multiformes. Les échanges commerciaux méditerranéens, essentiellement maritimes, prennent une dimension stratégique dans la mesure où ils traversent une zone troublée.
Il y a deux lectures possibles du bassin méditerranéen: Ouest - Est et Nord - Sud.
Les américains font d'abord une lecture Ouest - Est. A cette lecture, la réponse est militaire, il s'agit de contrôler les verrous de Gibraltar, Suez et des détroits turcs. Les bras armés sont en place, ils ont pour nom OTAN et VIème Flotte.
Les Européens font avant tout une lecture Nord - Sud car ils se sentent directement concernés par les problèmes socio - économiques et l'instabilité régionale. A cette lecture, la réponse est la coopération.
7. Mots clés :Stratégie, OTAN, VIème flotte, Processus de Barcelone, transport maritime.

INTRODUCTION

La Méditerranée, berceau des civilisations. Il ne s'agit pas ici de se pencher sur ce qu'a été la Méditerranée au cours des siècles, mais au contraire de dresser un état des lieux contemporain. Il s'agit bien d'un inventaire et non d'un exercice de prospective destiné à trouver les solutions aux difficultés de la région.

A première vue, la Méditerranée apparaît comme un zone de crises multiformes: crises entre Etats ou au sein des Etats, surarmement, déséquilibres démographiques et économiques avec en corollaires les mouvements migratoires et le fondamentalisme islamique. Les échanges commerciaux méditerranéens, essentiellement maritimes, prennent une dimension stratégique dans la mesure où ils traversent une zone troublée.

Face à un constat plutôt pessimiste, il y a deux lectures possibles du bassin méditerranéen: Ouest - Est et Nord - Sud.

Les Américains font essentiellement une lecture Ouest - Est. La Méditerranée est un grand couloir, une vaste autoroute maritime qui sert d'espace avancé de prépositionnement pour des forces d'intervention qui permettent de garantir l'accès aux champs de pétrole du Moyen - Orient et de protéger Israël. A cette lecture, la réponse est militaire, il s'agit de contrôler les verrous de Gibraltar, Suez et des détroits turcs. Les bras armés sont en place, ils ont pour nom OTAN et VI ème flotte.

Les Européens ont une toute autre vision. Ils font une lecture Nord - Sud car ils se sentent directement concernés par les problèmes socio - économiques et l'instabilité régionale. A cette lecture, la réponse est la coopération. L'exemple le plus probant est celui du processus de Barcelone lancé en 1995 dont les objectifs sont la stabilité régionale et la réduction des différences économiques et sociales par le biais de la coopération. Dans ce domaine, les Américains se limitent au commerce avec les pays riverains.

L'étude fixera dans un premier temps le cadre général du bassin méditerranéen dans ses aspects géographiques, géostratégiques, historiques et géopolitiques. Une deuxième partie sera consacrée aux spécificités maritimes de la zone.

La suite du développement se construira à partir des deux lectures possibles de la Méditerranée: Ouest - Est avec la stratégie militaire, Nord - Sud avec les relations multilatérales pour le développement.

La conclusion tentera de donner les ultimes clés pour une meilleure compréhension entre les peuples qui composent cet ensemble attachant.

1- LA MEDITERRANEE: CADRE GENERAL

1-1 Aspects géographiques

La Méditerranée est un espace restreint.

Sa superficie est de trois millions de kilomètres carrés, l'équivalent de six fois la France.

D'Ouest en Est, la traversée de la Méditerranée représente 2200 nautiques, cinq jours de mer pour un bateau se rendant de Suez à Gibraltar.

La plus grande largeur est de 400 nautiques, soit une journée de navigation pour ce même bateau, mais moins d'une heure de vol pour un avion à réaction.

Elle est divisée en deux bassins, à peu près égaux, par le seuil sous-marin qui relie la Sicile à la Tunisie: la Méditerranée Occidentale et la Méditerranée Orientale.

La Méditerranée est un espace fermé.

Il existe trois points d'entrée: le canal de Suez, le détroit de Gibraltar et le détroit des Dardanelles ce dernier ouvrant sur un autre espace fermé, la Mer Noire.

La population du bassin méditerranéen s'élève à 400 millions d'habitants

La Méditerranée en y incluant l'Adriatique et la Mer Egée baigne les côtes de 23 Etats¹ et représente le seul débouché maritime pour les six Etats de la Mer Noire. Dans la suite de l'étude, nous sous-entendrons par Méditerranée les bassins occidentaux et orientaux, l'Adriatique et la Mer Egée.

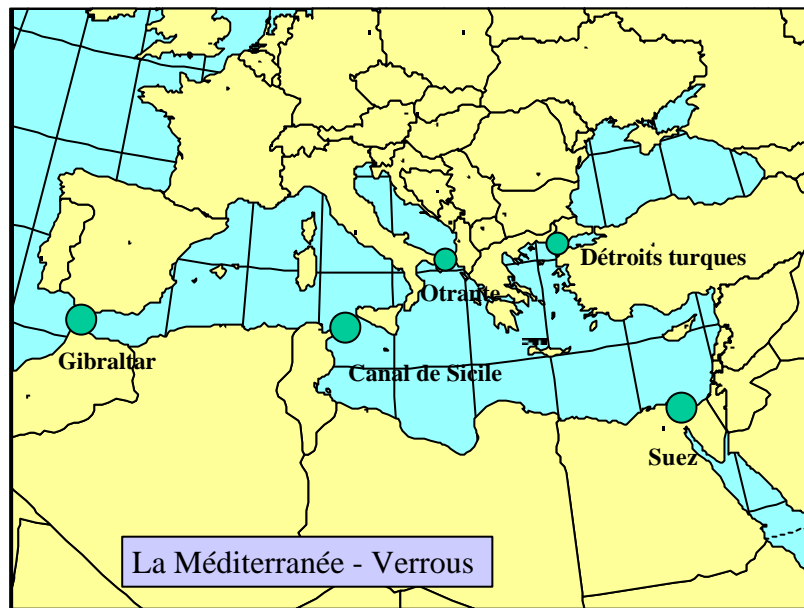
1-2 Aspects géostratégiques

La Méditerranée est une mer aux accès resserrés, trop large pour être la chasse réservée d'une seule puissance, trop étroite pour que les flottes ne s'y côtoient au milieu d'un important trafic maritime. Elle est généralement profonde sans guère de plateau continental, donc propre aux évolutions des sous-marins favorisées par des conditions de propagation acoustique particulières. Elle est enfin séparée en bassins successifs du fait du découpage de la rive Nord et des îles, créant des passages obligés.

La Méditerranée peut se comparer à un lac intérieur, elle est donc très isolée des zones océaniques en cas de conflit. Le contrôle de la rive Sud ne pourrait s'exercer que par des actions aéromaritimes lancées de la rive Nord ou des approches maritimes. Les actions aéroterrestres partant de l'Est et du Sud seraient limitées par l'étendue des zones désertiques.

¹ En comptant la Grande Bretagne par sa présence à Gibraltar et l'Autorité palestinienne qui n'est pas encore un Etat.

Sur le plan tactique, la liberté de mouvement des forces et des biens circulant en Méditerranée peut être entravée par différentes menaces militaires : actions sous-marines, minage des eaux resserrées, tirs de missiles surface-surface depuis les côtes ou depuis des bâtiments légers tirant profit des possibilités de dissimulation parmi les îlots, aviation d'assaut basée à terre, aviation de bombardement à long rayon d'action dotée de missiles air-sol capables de contourner les volumes de défense aérienne, le tout sous la surveillance et la conduite de réseaux fixes de détection active ou passive renforcés par des moyens navals au mouillage et par les satellites de renseignement.



Etudions maintenant chacun des verrous et passages obligés.

1-2-1 Bosphore et Dardanelles

Séparés par la mer de Marmara, ces deux détroits s'apparentent à un large fleuve. Les détroits turcs sont étroits, moins d'un kilomètre devant Cannakale, 600 mètres dans le Bosphore à Istanbul. La navigation y est délicate mais surveillée. Tout le trafic à destination ou provenant de la Mer Noire, 140 millions de tonnes, doit passer au milieu de la ville d'Istanbul peuplée de près de 8 millions d'habitants. L'abordage entre un cargo et un pétrolier à l'entrée du Bosphore en 1994, conduisant à un incendie et une pollution à proximité immédiate de la ville, a fait prendre conscience aux autorités turques du risque représenté par la navigation maritime dans ce passage étroit. La Turquie ne souhaite pas voir croître le trafic dans le Bosphore, s'agissant en particulier des produits pétroliers.

Le passage des navires de surface en temps de paix ne pose pas de problème, sous réserve d'un préavis et d'une déclaration conformément aux accords de Montreux. Un passage en force dans un environnement hostile est quasiment impossible. Le passage discret de sous-marins en plongée, théoriquement interdit par la convention de Montreux, serait certainement délicat à cause de l'important trafic marchand de surface.

Il convient de noter que l'article 2 de la Convention de Montreux de 1936 prévoit une complète liberté de passage et de navigation dans les détroits de jour et de nuit, quels que soient le pavillon et le chargement, sans aucune formalité. Pourtant les contraintes nouvelles tendent à y restreindre la liberté de navigation: le pilotage est obligatoire et face au risque de pollution, les autorités souhaitent voir diminuer le trafic pétrolier comme on l'a vu ci-dessus.

1-2-2 Le canal de Suez

Grâce à des travaux réguliers d'aménagement, le canal de Suez est devenu une voie d'eau accessible à de très gros navires, long de 162 km, d'une largeur variable en surface de 200 à 400 m, à peu près rectiligne avec une profondeur voisine de 20 m. Sur une bande de 100 m dans l'axe de la navigation, ce canal accepte des bâtiments dont le tirant d'eau est inférieur à 15m.

Compte tenu de la longueur du canal et de son étroitesse, les croisements de gros navires imposent une coordination des trafics sur une grande partie du parcours. En pratique celui-ci s'effectue par convois.

Son franchissement ne pose pas de problème, hormis l'attente éventuelle de la formation des convois dont la fréquence est toutefois quotidienne.

Les porte-avions américains le traversent régulièrement. Le long transit, à faible allure pour ménager les rives, présente un risque militaire élevé en ambiance hostile.

L'histoire comporte des exemples de fermeture ou de menaces à l'encontre du canal. Il a été fermé soixante seize jours par les Britanniques pour le déminer après les bombardements d'août 40 à juillet 42. En 56, avec la crise de Suez il a encore été fermé pendant 5 mois. Une nouvelle fermeture est intervenue lors de la guerre des 6 jours; elle s'est prolongée du 7 juin 1967 au 5 juin 1975. Jusqu'au 29 mai 1979, les navires israéliens ne pouvaient l'emprunter. Pendant la guerre du Golfe, la France avait dépêché une force de guerre des mines afin de parer à toute éventualité.

Pourtant, l'article premier de la convention de Constantinople de 1888 stipule: le canal maritime de Suez sera toujours libre et ouvert en temps de guerre comme en temps de paix à tout navire de commerce ou de guerre sans distinction de pavillon. Comme pour les détroits turcs, les autorités égyptiennes veulent répondre aux contraintes nouvelles. Ainsi, au printemps 1997, la République

française a signé un engagement, ponctuel, de responsabilité illimitée pour les dommages pouvant résulter du passage d'un navire français à propulsion nucléaire² qui empruntait alors le canal.

1-2-3 Le détroit de Gibraltar

Gibraltar est, comparativement, beaucoup plus praticable; d'une longueur de 58 km pour une largeur minimale de 14 km, sa profondeur est supérieure à 400m et atteint 600 m en son milieu avec un seuil Ouest de 300 m de fond. Sur le plan maritime, le détroit de Gibraltar ne présente pas de difficultés particulières. Il est relativement étroit, mais des dispositifs de séparation de trafic permettent un écoulement harmonieux du trafic.

Le passage de sous-marins pose d'autant moins de problèmes que les discontinuités de propagation acoustique en profondeur et la présence de falaises sous-marines rendent la détection difficile. Même en temps de guerre, le verrouillage sous-marin n'est pas garanti.

Le passage en force de bâtiments de surface ne serait pas assuré dès lors que les riverains équipent leurs côtes de radars de veille et de batteries de missiles surface-surface dont la portée couvre largement le détroit et ses approches.

1-2-4 Le détroit de Sicile

Cette voie nettement plus large - 80 km - sur une longueur de 27 km, est divisée par l'île de Pantelleria en deux canaux. Les fonds atteignent à peine 100 m, avec toutefois un chenal sous-marin de 200 m dans le canal de Pantelleria. Les navires de surface peuvent, en manoeuvrant vite et bien, échapper à la détection et aux tirs côtiers; mais ils ne peuvent s'affranchir d'une surveillance, aérienne très aisée entre Lampedusa, Pantelleria, et la Sicile. Le minage des voies augmente les risques d'interception. Le passage en plongée sous-marine est possible.

1-2-5 Le Canal d'Otrante

22 km de large pour 15 km de long, avec des profondeurs parfois supérieures à 400 m, le canal verrouille les approches de l' Adriatique. Si les sous-marins peuvent passer sans difficulté vers des ports accessibles en plongée sur la côte balkanique, les bâtiments de surface sont à portée de détection et de tirs à partir des rives. C'est la raison pour laquelle lors des opérations du Kosovo de 1999, le porte-avions Foch était placé à une cinquantaine de milles nautiques de la côte monténégrine, position qui réduisait d'autant son espace de manoeuvre.

1-2-6 La mer Egée et la Crète

² Sous-marin nucléaire d'attaque

Parsemée de très nombreuses îles et îlots, cette mer est très profonde. Dans le contournement des Cyclades et de la Crète, il est possible d'échapper à la vue et à la détection radar en profitant de l'écran des îlots. Le sous-équipement de surveillance maritime permet un passage discret des sous-marins ; le passage en force de navires de guerre est possible sauf, dans la zone la mieux couverte du contournement de la Crète par les issues Sud. La combinaison de fortifications côtières avec un système dense de défense antiaérienne et l'installation de petites bases navales pour des bâtiments rapides, des sous marins et des hélicoptères permet de contrôler la mer Egée vis à vis de forces navales qui pourraient déboucher de la mer Noire.

1-2-7 La manoeuvre aéronavale

De l'étude des verrous et passages obligés, deux enseignements majeurs doivent être tirés:

- L' espace marin, en Méditerranée, est peu propice à l'écoute par les bâtiments de lutte anti-sous-marine et les sous-marins eux-mêmes. Mer bruyante, la surveillance sous-marine est perturbée par la réverbération des bruits générés par le trafic maritime.
- Les porte-avions et leurs bâtiments auxiliaires trouvent leur espace pour manoeuvrer, les opérations du Kosovo ont toutefois mis en évidence la saturation de moyens maritimes au Sud de la mer Adriatique. Leur appareillage constitue un signal politique fort.

1-3 Aspects historiques

A partir de l'analyse géostratégique il est tentant de faire un parallèle avec les faits historiques. Comment depuis le XVIII ème siècle, les points de passage et les verrous ont pu constituer des enjeux pour les nations riveraines?

Le tableau sera volontairement limité dans le temps et les détails. Il s'attachera à montrer les actions entreprises et leurs conséquences.

1-3-1 L'Angleterre à Gibraltar

En 1704, l'Amiral anglais Rooke renonce au projet d'attaquer le port de Toulon. Il se porte sur Gibraltar et après un siège de trois jours, en prend possession le 9 août. La Grande Bretagne obtient ainsi une base en Méditerranée.

Par le traité d'Utrecht de 1713, cette nouvelle possession est reconnue à l'Angleterre.

Tout au long du XVIII ème siècle, les clauses des alliances entre la France et l'Espagne mettent toujours l'accent sur la nécessité de reprendre Gibraltar. De fait l'endroit gardera tout son intérêt stratégique pendant les guerres de l'Empire, servant de base d'observation contre la flotte française.

1-3-2 La guerre 14/18 et les détroits

La liberté de navigation en Méditerranée a été perturbée dès le début des hostilités par la présence de plus en plus pesante des sous-marins.

Pour éviter de faire pencher le rapport de force en faveur de l'Axe, l'Entente a décidé de bloquer le canal d'Otrante, condamnant la flotte autrichienne à rester dans les ports. La seule tentative pour forcer le blocus est celle de l'Amiral Horthy à sa prise de fonction, mais les résultats obtenus le dissuadèrent de recommencer. Ce n'est pas l'envoi par voie ferrée et en pièces détachées de deux sous-marins allemands à Pola qui viendra changer la donne.

Les Alliés maintiendront des moyens considérables face au canal d'Otrante, jusqu'à 160 navires, pour tenir la position pourtant large d'une trentaine de kilomètres.

Les tentatives des Turcs contre le canal de Suez en 1915 se traduiront par des échecs tout en fixant des forces d'opposition.

Les Dardanelles représentent la meilleure illustration du rôle des points clés pendant le premier conflit mondial. Au début de la guerre, les « Goeben » et « Breslau » avaient traversé la Méditerranée pour aller se réfugier à Istanbul. L'Entente souhaitait prendre Constantinople convaincue de faire basculer la suite de la guerre.

La tentative de mars 1915 pour forcer le détroit des Dardanelles, miné et défendu par des batteries côtières se solde par un échec et une humiliation. Le cuirassé Bouvet coule en moins d'une minute après avoir sauté sur une mine, faisant 600 morts. L'opération de projection sur Gallipoli sera également un échec faute de logistique appropriée.

Enfin la question de Gibraltar ne sera pas posée pendant le premier conflit mondial. Le détroit restera ouvert mais dangereux par la présence des sous-marins préférant intervenir aux points de concentration du trafic maritime.

1-3-3 La guerre 39/40, Gibraltar et Malte

En 1940, la force « H » de l'Amiral Somerville est à Gibraltar. L'Espagne est neutre. Hitler tente, sans succès, de trouver son appui en vue d'une action sur le Rocher. Il ne fera aucune tentative ultérieure pour s'en emparer et verrouiller ainsi la Méditerranée.

L'Italie ne saura pas s'attaquer aux convois qui passent par le canal de Sicile de la Méditerranée occidentale à la Méditerranée orientale. Dans le même canal de Sicile, l'île de Malte servira de porte-avions aux Alliés. L'Axe ne s'y trompe pas qui bombardera l'île pendant deux ans, l'amenant au bord de la famine sans la faire plier. Malte en effet contrôle la séparation entre les deux bassins méditerranéens. L'aviation alliée basée dans l'île peut fournir une couverture aérienne à ses propres convois, elle perturbe le ravitaillement de l'armée de Rommel qui tente de marcher sur Suez. Les offensives et les replis successifs de ce dernier seront l'exact reflet du flux logistique qui lui parvient.

L'opération « Torch », le débarquement en Afrique du Nord, se fait dans la confusion. L'Allemagne en profite pour envahir la Tunisie et contrôle alors le passage entre les bassins méditerranéens. L'avantage géographique ne tient pas compte des forces en présence. Début 1943, l'aviation alliée est à cinq contre un et l'Axe se rendra en Tunisie le 12 mai 1943 laissant 25000 prisonniers.

1-3-4 L'affaire de Suez

Le 26 juillet 1956, le colonel Nasser décide la nationalisation du canal de Suez et par conséquent de prendre le contrôle de la zone du canal.

Cette décision est inacceptable pour la France et l'Angleterre qui craignent une remise en cause de la liberté de navigation.

L'opération « Mousquetaire » ne vise pas Suez, mais l'occupation d'Alexandrie, une marche vers le Caire et la chute de Nasser.

Les forces françaises et britanniques sont mal préparées. Les deux mois de délai font perdre à l'opinion publique l'envie d'en découdre. Les Etats-Unis sont contre une aventure qui pourrait dégénérer. Le nouvel objectif est alors de se limiter à un coup de main sur le canal.

Des entretiens entre Guy Mollet et Ben Gourion permettent d'envisager une attaque préventive d'Israël; la France et l'Angleterre interviendraient alors pour séparer les belligérants puis en profiteraient pour s'installer à Suez. Les opérations aéroportées débutent le 5 novembre, et semblent se dérouler correctement, mais l'annonce de l'interruption des opérations est annoncée le 7 à 22 heures.

Plus que le message des Soviétiques adressé à Paris, Londres et Tel-Aviv et considéré comme un bluff, la pression des Etats-Unis a été déterminante. La présence de deux bâtiments américains en escale à Alexandrie a empêché les bombardements, des avions américains ont simulé des attaques sans tir sur les bâtiments, un sous-marin a été signalé à proximité du porte-avions, la nouvelle de mouvements militaires soviétiques a été diffusée, enfin tout ceci s'est accompagné d'une chute organisée de la livre sterling.

1-4 Aspects géopolitiques

Au delà des données strictement géographiques et géostratégiques de l'ensemble méditerranéen, un tableau géopolitique permet de mieux cerner ce qui apparaît comme une zone de crise.

La question peut être abordée en dressant la liste des données permanentes et des données particulières qui viennent souvent aggraver les premières.

1-4-1 Données permanentes

Situation politique actuelle.

Elle se caractérise par une division politique des deux rives de la Méditerranée. En se livrant à un voyage circulaire, on distingue:

- Au Nord, les pays européens riches et stables (Espagne, France, Italie, Grèce).
- L'Adriatique, zone d'instabilité avec la lente décomposition des pays de l'ex-Yougoslavie, compliquée par la dimension religieuse et ethnique et l'Albanie.
- La Turquie, hésitant entre Europe et Asie, détenant les clés de la Mer Noire, en désaccord avec la Grèce sur le problème de la mer Egée, alliée militairement avec Israël au détriment de la Syrie.
- Le Liban, en paix avec lui-même au prix d'une annexion de fait par la Syrie, mais pas encore réconcilié avec Israël.
- Israël, dont les négociations de paix avec ses voisins et les Palestiniens ont subi trois ans de retard au gré des changements politiques du pays, désireux semble t-il d'arriver à un règlement en particulier avec la Syrie.
- Au Sud, les pays arabes où la tranquille Egypte est voisine avec une Libye perturbatrice; où l'Algérie dont la situation récemment en voie de normalisation est entourée de la Tunisie et du Maroc, deux pays plutôt stables. Maroc et Algérie restent toutefois en désaccord sur fond de non-règlement du dossier du Sahara espagnol.
- Des îles, Malte et Chypre, cette dernière étant l'objet d'une querelle entre Grèce et Turquie depuis 1974.

La plupart des pays riverains appartiennent à des alliances politiques ou militaires. Toutefois ces alliances sont développées au Nord tandis qu'au Sud l'intégration politique est très limitée et les alliances militaires inexistantes.

La démographie.

La répartition des habitants entre le Nord et le Sud était de 2/3 à 1/3 en 1950, le rapport s'inversera en 2025. La population actuelle de l'ensemble du bassin méditerranéen est de 400 millions d'habitants, elle atteindra 500 millions en 2010. La croissance est inégale, la disparité économique va grandissant au profit de la partie européenne de la Méditerranée.

L'Islam

La Méditerranée constitue la ligne de partage entre les populations à très grande prépondérance islamique sunnite au Sud et chrétienne au Nord. L'Islam se combine dans les zones où il est implanté avec une démographie en expansion et des populations très jeunes, facteurs multiplicateurs. La Libye est le seul Etat islamique du bassin.

L'industrialisation et les niveaux de vie.

La région souffre de handicaps liés à l'absence presque totale de richesses minérales et à un climat difficile. Le secteur agricole manque d'eau. D'ici à 2025, l'accroissement de la consommation de l'eau serait de 50% au Nord et 400% au Sud et à l'Est qui connaissent déjà des déficits. La grande disparité des niveaux de vie en découle. La Méditerranée est une ligne de démarcation économique. Espagne, France et Italie pèsent pour plus de 15% dans le commerce mondial alors que tous les autres Etats riverains réunis ne dépassent guère 3%. L'écart entre les PIB par habitant allait en 1995 de 1 à plus de 20. La pauvreté entraîne des trafics illicites (drogue).

Le pétrole et le gaz.

La question de l'énergie revêt trois aspects:

- La richesse des pays qui en possèdent, essentiellement l'Algérie et la Libye, dans une moindre mesure l'Egypte, la Tunisie et la Syrie.
- Les retombées financières des ventes liées aux cours mondiaux et la solidarité islamique, l'Arabie saoudite rétrocédant une partie de la manne.
- Les voies d'acheminement. Elles font l'objet d'un développement particulier au chapitre 2.

1-4-2 Données particulières

Les mouvements migratoires

Ils peuvent se classer en quatre catégories.

- La formation de l'Etat d'Israël et les mouvements de population qui en résultent. L'immigration est une nécessité pour Israël qui tente de contrer la croissance démographique plus forte des Arabes résidant sur son territoire.
- L'immigration vers l'Europe de l'Ouest et secondairement vers la Libye, ce dernier pays manquant singulièrement de main d'oeuvre.
- Les migrations touristiques inégales selon les pays car sensibles aux troubles locaux.
- L'immigration créée par les flux de réfugiés, générés par les crises comme celles des Balkans.

Les armements

Israël détient l'arme nucléaire, l'Algérie a été un temps soupçonnée de vouloir s'en doter.

Les Etats arabes se sont surarmés bien au delà des besoins d'une défense normale dans le domaine de l'armement classique et dans celui des missiles.

D'un autre côté, la VI ème flotte n'a pas vraiment allégé son dispositif suite à la disparition de l'URSS.

Le fondamentalisme islamique

C'est un sursaut spirituel et religieux au sein d'un islam considéré comme affadi et routinier. Il est aussi une réaction contre les déviations nées du contact des Etats arabes avec la civilisation industrielle occidentale jugée athée et corruptrice. Il est par principe anti-occidental. Il débouche hélas, souvent sur le terrorisme en France, en Algérie et en Israël pour ne citer que les pays les plus récemment touchés.

Le rôle des grandes puissances.

Après 1945, les Etats-Unis et l'URSS sont arrivés au premier plan en Méditerranée. La naissance de l'Etat d'Israël a entraîné un rejet radical des pays arabes. Les grandes puissances, étant donné l'intérêt stratégique et économique du Moyen-Orient, ont fourni à leurs alliés un soutien diplomatique et des aides militaires considérables, les Etats-Unis à Israël, l'URSS aux pays arabes.

La Méditerranée n'est pas un élément unificateur. Elle est la ligne la plus voyante au monde qui sépare un ensemble de pays développés d'un groupe de pays du tiers monde. Le déséquilibre capital entre les rives Nord et Sud de la Méditerranée est le phénomène majeur de la situation géopolitique régionale.

2- LE FAIT MARITIME

Le fait maritime méditerranéen mérite un développement particulier. Les échanges commerciaux maritimes se déroulent dans une zone troublée et leur libre passage est fondamental pour les Etats riverains, l'Europe et l'Amérique.

2-1 La pêche

La Méditerranée offre la particularité d'offrir des fonds importants et peu de plateaux continentaux. Vu son étroitesse, il n'a pas été possible de dessiner des zones économiques exclusives (Z.E.E) comme c'est le cas en Atlantique par exemple³. Les scientifiques parlent de surexploitation, mais les données sont incomplètes pour trancher nettement.

Il est pêché chaque année en Méditerranée l'équivalent d'un million de tonnes d'espèces marines soit 1% du total mondial. C'est peu comparé à la population riveraine. Toutefois, de nature artisanale, cette pêche fait vivre des populations littorales ne disposant pas d'autres ressources. Dans le cas de

³ La question reste posée.

L'Egypte et le Maroc ont déclaré unilatéralement leurs droits sur leur Z.E.E Il s'agit jusqu'à présent plus de déclarations d'intention que de mesures concrètes. La décision unilatérale de l'Algérie en 1994 de créer des zones de pêche a été considérée comme la première tentative de définition véritable d'une Z.E.E.

La délimitation des eaux territoriales n'est pas plus simple avec des zones litigieuses pour la définition des lignes de base: Golfe de Syrte, Gabès, Tunis et Tarente.

la France, les quantités produites en Méditerranée ne représentent que 8% de la totalité des débarquements nationaux.

L'Italie et l'Espagne sont les deux grands du secteur. La part des outsiders Coréens du Sud et Japonais est considérée comme négligeable .

2-2 Le transport maritime

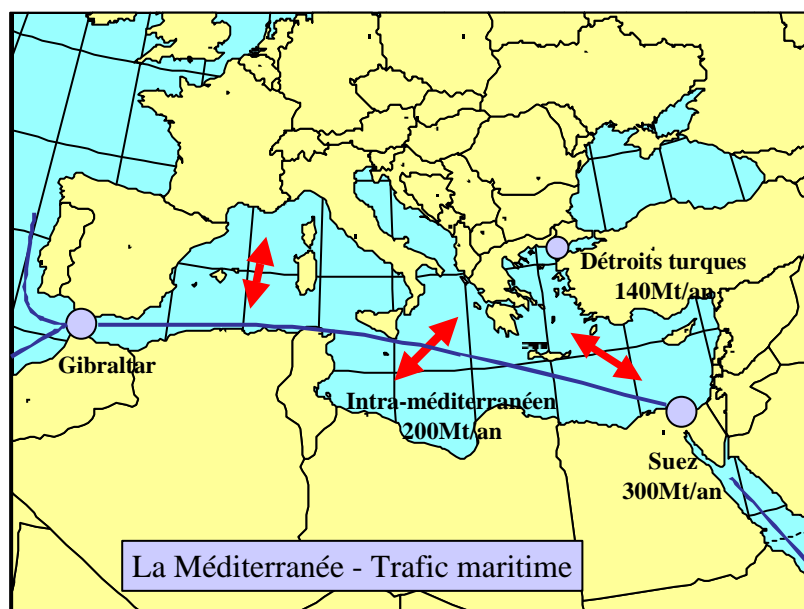
2-2-1 Importance du transport maritime en Méditerranée

Le transport maritime en Méditerranée est important. Il peut être appréhendé à partir de quelques chiffres simples.

Le trafic total des ports riverains s'est élevé en 1995 à 570 millions de tonnes à comparer au volume total des transports maritimes pour la même année, 4700 millions de tonnes.

Les échanges intra-méditerranéens représentent 220 millions de tonnes, dont 150 pour les produits pétroliers. En d'autres termes, plus de la moitié des tonnages embarqués ou débarqués ont une origine ou une destination extérieure à la Méditerranée.

Il y a en permanence 2000 bateaux de commerce en Méditerranée en transit ou en stationnement dans les ports.



2-2-2 Les routes maritimes

Les routes maritimes sont générées par le trafic intra-méditerranéen, et le trafic trans-méditerranéen.

Le trafic intra-méditerranéen est constitué essentiellement des échanges énergétiques Sud-Nord (pétrole et gaz d'Algérie) et des échanges de céréales Nord-Sud (France vers Afrique du Nord). Une partie du gaz est transportée par les gazoducs Maghreb-Italie et Maghreb-Espagne et échappe donc au trafic maritime.

Le deuxième trafic intra-méditerranéen important est celui des passagers, 12 millions de personnes utilisent la voie maritime pour leur transport. En général les ferries méditerranéens font souvent partie d'une logistique de transports routiers, parfois, comme le long de la côte italienne ils viennent suppléer des réseaux saturés.

Le trafic trans-méditerranéen est constitué des échanges énergétiques en provenance du Moyen Orient, via le canal de Suez, dont une partie s'arrête en Méditerranée, tandis que la majorité en ressort par le détroit de Gibraltar. 50% du pétrole consommé en Europe occidentale transite par la Méditerranée. L'Italie, la Grèce, mais aussi la Suisse et l'Autriche, dépendent à 100% du pétrole arrivant dans les ports méditerranéens. Tout arrêt prolongé de l'approvisionnement serait catastrophique pour ces pays. Les pétroliers vides transitent au retour par le Canal de Suez qui peut accepter les plus gros pétroliers existants sur ballast.

Le deuxième gros trafic trans-méditerranéen est celui des conteneurs en provenance d'Asie via Suez pour l'Europe ou les Amériques et retour. Le trafic de conteneurs ne fait pas que traverser, il est aussi transbordé sur des navires plus petits pour être ensuite réacheminé vers d'autres destinations. Ainsi, ces dernières années les compagnies maritimes à vocation mondiale ont établi leurs propres terminaux en Méditerranée (Maersk et Sea-Land à Algésiras, P&O à Malte, Contship à La Spézia). Les centres secondaires de transbordement dans l'Est de la Méditerranée, Damiette et Chypre attirent des marchés importants.

La France, l'Espagne et l'Italie sont les pays qui importent et exportent le plus sur la zone méditerranéenne. En terme de volume, le commerce intra-méditerranéen entre l'Europe et l'Algérie, ainsi que le Maroc, est fortement déséquilibré et influencé par la France qui domine le marché aussi bien de la fourniture que de l'acquisition de marchandises.

2-2-3 Les points de passage.

Le canal de Suez voit passer chaque année environ 15000 navires pour un volume de marchandises d'un peu moins de 300 millions de tonnes. Les produits pétroliers représentent environ 100 millions de tonnes, ce trafic étant plutôt en baisse. Pour la première fois en 1995, il est passé plus de porte-conteneurs que de pétroliers. Les dimensions du canal limitent les possibilités d'accueil à des pétroliers pleins de 150000 tonnes environ. Il n'y a pas de limitations pour les plus gros pétroliers sur ballast.

Les détroits turcs représentent un volume de marchandises de 140 millions de tonnes.

Le trafic passant par le détroit de Gibraltar est difficile à estimer car le chargement des navires n'est pas comptabilisé comme à Suez et aux Dardanelles où le tonnage sert à établir les droits de pilotage. On peut avancer le chiffre de 300 millions de tonnes.

2-3-4 Solutions de rechange évitant la Méditerranée

Se passer de la Méditerranée est-il possible ?

Une action militaire sur des points-clés peut la verrouiller, mais cette voie maritime présente l'avantage d'être plus courte que des éventuelles solutions de rechange.

Un porte-conteneurs faisant un voyage Singapour-Rotterdam mettra deux fois moins de temps en passant par Suez que par la route du Cap. Le même entre Yokohama et Rotterdam réduira son voyage de 15 à 12000 milles nautiques. En résumé, le passage par le canal de Suez, pour un voyage entre l'Asie ou le Moyen Orient et l'Europe raccourcit celui-ci de 17 à 60%.

Le passage au travers du canal de Suez est très coûteux, il est proportionnel au gain de temps. Il reste dans tous les cas avantageux car sur une année un même bâtiment pourra charger plus de marchandises grâce à des rotations plus rapides.

Le trafic maritime a su se passer de la Méditerranée lors des fermetures du canal de Suez. Pour autant cette voie maritime offre un raccourci synonyme d'économie. Pour les Etats riverains, la liberté de navigation y est primordiale car une fermeture reviendrait à les enclaver.

2-2-5 Le transport de pétrole, fait maritime majeur dans un futur proche?

La Mer Caspienne est présentée comme le « Nouveau Golfe » du XXI ème siècle. En quoi ce projet peut-il intéresser la Méditerranée?

L'URSS produisait en 1990, 570 millions de tonnes de pétrole. L'ex-URSS ne produisait plus que 330 millions de tonnes en 1995. La diminution touche de la même manière le secteur du gaz. La chute est le résultat d'installations vétustes qui n'ont pu être rénovées par les compagnies pétrolières locales faute de crédits. Les réserves du sous-sol sont énormes. Relancer la production demande l'apport de capitaux que des grandes compagnies pétrolières mondiales sont prêtes à fournir pour se garantir des productions régulières. Des contrats sont d'ores et déjà signés.

S'agissant de la Mer Caspienne, la question actuelle est de savoir comment seront exportés le pétrole et le gaz produits dans la région et quel sera le débouché maritime choisi.

Il existe cinq possibilités:

- La Mer Noire après avoir traversé le Caucase.
- La Méditerranée depuis la Turquie par pipeline ou depuis la Mer Noire (cas ci-dessus).
- La Méditerranée par le Caucase, la Mer Noire, la Bulgarie et la Grèce.
- Le Golfe arabo-persique au travers de l'Iran.
- L'Océan Indien par l'Asie centrale, l'Afghanistan, le Pakistan.

Le tracé choisi répondra à un souci politique. Il existe en effet dans la région un axe pro-russe et un axe pro-américain. Le premier regroupe l'Arménie, l'Iran et le Kazakhstan, le second englobe la Turquie, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Azerbaï djan. Le gagnant du bras de fer remportera la route de l'énergie et en tirera les avantages économiques.

Sans faire de pronostics, il faut souligner que les Etats-Unis sont opposés à l'idée de voir ce pétrole évacué par l'Iran, tandis que la Russie fait valoir le réseau important d'oléoducs et gazoducs dont elle dispose et qui pourrait en faire un lieu de passage obligé. Notons aussi que le récent tremblement de terre en Turquie a montré que le tracé envisagé pour les pipelines n'était pas sûr car gravement touché par les secousses. Malgré tout, la signature à l'automne 1999 d'un accord entre la Turquie et les compagnies pétrolières pour la construction d'un pipe-line la traversant semble clarifier provisoirement la situation.

On fera enfin le parallèle entre les voies possibles pour le pétrole et le gaz avec les crises ou conflits régionaux.

Il convient de s'interroger sur les volumes susceptibles d'être exportés depuis la mer Caspienne. La production des pays de l'ex-URSS a baissé fortement depuis 1990. A titre d'exemple, l'Azerbaï djan a produit 12 millions de tonnes de pétrole en 1992. En septembre 1994, BP, Statoil, Amoco, Pennzoil, Unocal, Turkish Petroleum, Socar et la Russie ont signé un accord en vue de la production de pétrole en Azerbaï djan. Il prévoit sous 4 ans un volume annuel de 35 millions de tonnes. Comparé aux volumes transitant par la Méditerranée, le pétrole de la mer Caspienne devra attendre encore un peu pour en être un acteur maritime majeur. Le développement durable de la zone passe d'ailleurs par une stabilité politique qui semble elle aussi devoir attendre un peu.

3- UNE LECTURE OUEST - EST, LA STRATEGIE MILITAIRE

Pour les Etats-Unis, la Méditerranée est pensée en termes Ouest -Est. L'intérêt est de garantir la liberté de navigation par une sorte de paix armée. L'OTAN est l'élément premier de cette politique, tandis que la VI ème flotte par sa présence, permet aux Etats-Unis d'envisager des opérations strictement nationales. Les Européens se sont lancés dans une force maritime, l'EUROMARFOR, qui n' a pas uniquement vocation à être déployée sur le théâtre méditerranéen. L'action de ces derniers ne se décline qu'accessoirement sur le terrain militaire.

Lors de la guerre froide, la donne stratégique en Méditerranée était très simple. Vu du camp occidental, il s'agissait d'empêcher la flotte soviétique d'y pénétrer via le détroit des Dardanelles. La VI ème flotte surveillait la zone. De fait, la présence soviétique en Méditerranée est toujours restée limitée. Elle n'a pu y obtenir des bases permanentes en Egypte, Syrie ou Libye car le prix politique à payer aurait été trop important. Le régime juridique des détroits turcs, fixé par la convention de Montreux obligeait les navires de guerre à déposer un préavis de passage. En temps de paix, ce statut était suffisant pour indiquer une ligne à ne pas franchir d'autant que la Turquie faisait partie, tout comme la Grèce, de l'OTAN depuis 1952. La France pour sa part déplace le gros de sa flotte vers Toulon dans les années 70, à l'époque même où la flotte soviétique se développe le plus rapidement. La guerre froide est terminée. Depuis 10 ans, les pays occidentaux ont repensé leur doctrine et continuent de le faire.

3-1 L'OTAN

L'intérêt de l'OTAN pour la Méditerranée est clairement affirmé. Celui qui en douterait pourrait se reporter utilement au texte final du conseil de l'Atlantique Nord du 10 décembre 1996: *Nous réaffirmons notre conviction que la sécurité en Europe est étroitement liée à la stabilité en Méditerranée, et que la dimension méditerranéenne est par conséquent l'une des diverses composantes de l'architecture de sécurité européenne.*

3-1-1 Les nouveaux concepts, 1991, 1999

L'OTAN a tenté d'évoluer pour répondre aux changements de la donne internationale. La réflexion a abouti au concept de 1999.

Le souci principal des forces armées n'est plus de faire face à une attaque majeure venue de l'Est, mais plutôt de répondre de façon adéquate à l'émergence de crises régionales.

Un nouveau concept stratégique est adopté par les chefs d'Etat et de gouvernements à Rome, les 7 et 8 novembre 1991. Il maintient les tâches essentielles de l'Alliance telles qu'elles avaient été définies à l'origine. Il repose sur une stratégie de stabilité et de sécurité à long terme fondée sur l'aptitude à gérer les crises et non plus à arrêter une agression massive. Pour la Méditerranée, il y est précisé dans les termes suivants: *Les alliés souhaitent également maintenir des relations pacifiques et non conflictuelles avec les pays du Sud de la Méditerranée et du Proche-Orient. La stabilité et la paix dans cette zone périphérique de l'Europe sont en effet importantes pour la sécurité de l'Alliance, comme l'a montré la guerre du Golfe en 1991. Cela est d'autant plus vrai si l'on considère le développement des potentiels militaires et la prolifération des technologies d'armement dans la région à partir de laquelle des armes de destruction massive et des missiles balistiques pourraient atteindre le territoire de certains Etats membres de l'Alliance.*

En 1996, la majorité des alliés soutient un projet de réorganisation qui réarticulerait les forces en Europe au sein de deux zones régionales. La question étant alors de négocier les responsabilités de commandement. La France, qui tentait à ce moment un rapprochement de l'OTAN réclamait, pour s'en tenir à la Méditerranée, que le commandement régional Sud (Naples) soit partagé entre:

- un Américain qui aurait gardé le commandement de la VI ème flotte, qui n'est pas attribué à l'OTAN,
- un Européen dont la mission aurait été d'intégrer les forces européennes de la région Méditerranée et de prendre, le cas échéant, la direction de missions purement européennes dans la région.

Les Américains ont refusé tout compromis. Cette attitude est de nature à souligner l'importance qu'ils attachent au contrôle de cet espace maritime. Pour Washington, l'axe Gibraltar- Tel-Aviv- Téhéran

est absolument capital: route directe vers l'allié israélien, vers Suez et les détroits turcs, vers le pétrole du Moyen-Orient. C'est aussi la route directe d'intervention éventuelle vers l'Irak et l'Iran, pays perturbateurs. Cet axe est enfin une ligne de fracture géopolitique. L'importance du Commander in Chief South (CINCSOUTH) est manifeste. C'est un véritable commandement stratégique qui a mené à son niveau et avec les forces américaines les opérations aériennes en ex-Yougoslavie (Bosnie et Kosovo), qui a organisé le travail de l'IFOR (Implementation force) dans cette zone, qui veille au différend entre la Turquie et la Grèce et suit l'évolution de la situation au Proche-Orient.

A Berlin, le 3 juin 1996, les représentants des pays membres de l'Alliance sont parvenus à un accord de principe sur l'émergence souhaitable d'une identité européenne de défense, telle que prévue par le traité de Maastricht ainsi que sur la définition des groupes de forces interarmées multinationales (GFIM). Cet accord est très important puisqu'il permet aux Européens le cas échéant de mener à bien des opérations hors zone, sans participation de soldats américains, mais avec les moyens de l'OTAN. Il pourrait s'appliquer à la Méditerranée.

Les chefs d'Etats au conseil de l'OTAN adoptent le nouveau concept stratégique de l'Alliance les 23 et 24 avril 1999 en pleine guerre du Kosovo.

Il y est écrit que l'Otan soutient pleinement le développement de l'identité européenne de sécurité et de défense (I.E.S.D) en mettant à disposition ses moyens et capacités pour des opérations dirigées par l'UEO.

Il souligne une évolution positive de l'environnement stratégique. Une agression conventionnelle de grande envergure dirigée contre l'Alliance est hautement improbable, mais la possibilité de l'apparition d'une telle menace à long terme existe sans plus de précision.

Le concept entend promouvoir un dialogue politique et militaire avec la Russie et l'Ukraine, riverains de la mer Noire dont le seul débouché est la Méditerranée. C'est l'objet des articles 36 à 38.

36. La Russie joue un rôle unique s'agissant de la sécurité euro-atlantique. Dans le cadre de l'Acte fondateur OTAN-Russie sur les relations, la coopération et la sécurité mutuelles, l'OTAN et la Russie se sont engagées à développer leurs relations sur la base de l'intérêt commun, de la réciprocité et de la transparence, en vue d'établir dans la région euro-atlantique une paix durable et ouverte à tous, sur la base des principes de la démocratie et de la sécurité coopérative. L'OTAN et la Russie sont convenues de donner une expression concrète à leur engagement commun de construire une Europe stable, pacifique et sans division. L'existence, entre elles, d'un partenariat fort, stable et durable est indispensable à l'instauration dans la région euro-atlantique d'une stabilité pouvant se perpétuer.

37. L'Ukraine occupe une place spéciale dans l'environnement de sécurité euro-atlantique; c'est un partenaire important, dont l'apport est très utile, pour la promotion de la stabilité et

des valeurs démocratiques communes. L'OTAN est résolue à renforcer encore, sur la base de la charte OTAN-Ukraine, son partenariat spécifique avec l'Ukraine, y compris les consultations politiques sur des questions d'intérêt commun et une large gamme d'activités de coopération pratique. L'Alliance continue de soutenir la souveraineté et l'indépendance, l'intégrité territoriale, le développement démocratique et la prospérité économique de l'Ukraine ainsi que son statut d'Etat non doté d'armes nucléaires, qui constituent des facteurs essentiels de stabilité et de sécurité en Europe centrale et orientale et dans l'ensemble de l'Europe.

38. La Méditerranée est une région d'un intérêt particulier pour l' Alliance. La sécurité en Europe est étroitement liée à la sécurité et à la stabilité en Méditerranée. Le processus de Dialogue méditerranéen, ouvert par l'OTAN, fait partie intégrante de l'approche coopérative de l'OTAN vis-à-vis de la sécurité. Il fournit un cadre pour le développement de la confiance, favorise la transparence et la coopération dans la région, et renforce et est renforcé par d'autres actions menées au niveau international. L'Alliance est résolue à développer progressivement les aspects politiques, civils et militaires du Dialogue en vue de parvenir à une coopération plus étroite avec les pays qui sont ses partenaires dans ce Dialogue et de susciter un engagement plus actif de ces derniers.

Plus loin, dans les orientations pour le dispositif de forces de l'Alliance, il semble être fait allusion à la Méditerranée sans la nommer. Le terme périphérie ne laisse guère planer le doute.

53b. que la répartition géographique des forces en temps de paix assurera une présence militaire suffisante sur l'ensemble du territoire de l' Alliance, y compris le stationnement et le déploiement de forces hors du territoire national et des eaux nationales et le déploiement de forces à l'avant, où et quand ce sera nécessaire. Il faudra tenir compte des considérations régionales, en particulier des éléments géostratégiques, qui existent au sein de l' Alliance, les instabilités à la périphérie de la zone de l'OTAN pouvant déboucher sur des crises ou des conflits exigeant une réponse militaire de l' Alliance, avec des délais d' alerte potentiellement courts;

Enfin, dans les caractéristiques des forces conventionnelles, les tâches maritimes sont précisées. Elles peuvent s'appliquer à la Méditerranée comme aux autres voies maritimes:

- utiliser sans entraves les lignes maritimes de communication,
- assurer la maîtrise de l'espace maritime,
- protéger le déploiement des moyens de dissuasion conventionnelle embarquée de l' Alliance.

Des analystes⁴ estiment que le nouveau concept ne donne que des principes généraux, ne disant rien de ce que sera leur mise en oeuvre concrète, ni sur le dispositif militaire à mettre à l'oeuvre en cas de conflit.

3-1-2 Le Dialogue méditerranéen

Le concept entend promouvoir également un dialogue politique et militaire avec les pays participant au Dialogue Méditerranéen.

Javier Solana, secrétaire général de l'OTAN, expliquait avant le sommet de 1999 les contributions de l'organisation à la sécurité en Méditerranée :

- Défense collective, mais essentiellement au profit des Etats du Nord du bassin.
- Conduite de crise et maintien de la paix, les crises régionales risquant plus aujourd'hui d'affecter la sécurité commune que des menaces directes.
- Partenariat pour la paix. Il doit être un exemple pour le développement des relations futures en Méditerranée.
- Non-prolifération. Le problème n'est pas limité à la Méditerranée. L'OTAN œuvre pour la non-prolifération, mais améliore ses capacités de défense face à la prolifération.

Le Dialogue méditerranéen est né en janvier 1994 au sommet de Bruxelles. Il répondait au désir d'assurer une plus grande transparence des activités militaires de façon à diminuer la suspicion et l'incompréhension. En décembre 1994, les ministres des affaires étrangères de l'OTAN décident d'établir des contacts avec plusieurs pays méditerranéens « acceptables ». L'Egypte, Israël, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie participent aux premières sessions de l'été et de l'automne 1995. A cette occasion, les équipes de l'OTAN se sont exprimées sur les activités de l'Alliance, ses partenariats, sa réorganisation interne et son approche générale pour établir des structures de coopération en matière de sécurité. En novembre 1995, il était décidé d'étendre le Dialogue. Une invitation est lancée à la Jordanie qui avait souhaité participer.

Aujourd'hui, le Dialogue est basé sur une double approche :

- discussions politiques régulières au moins deux fois par an,
- activités spécifiques dans le domaine de l'information, de la coopération scientifique et plus spécialement par la participation à des cours sur le maintien de la paix dans les écoles de l'OTAN.

La réunion des ministres des affaires étrangères du 10 décembre 1996 a ajouté le sujet de la planification d'opérations d'urgence au profit de civils affectés par des calamités naturelles.

Le projet est maintenant d'améliorer la transparence sur les activités militaires et d'augmenter les formations dans les écoles de l'OTAN. Pourtant dans les pays arabes, l'opinion publique fait l'amalgame OTAN/Etats-Unis. La portée du Dialogue restera limitée tant que l'image des Etats-Unis

⁴ F.Géré, Revue de la Défense Nationale, 1999.

sera mauvaise dans la région (comportement agressif vis à vis de l'Irak, soutien inconditionnel à Israël).

Le Dialogue méditerranéen cherche à renforcer les autres efforts internationaux avec les partenaires méditerranéens (UEO, OSCE, Conférence de Barcelone, Processus de paix au Moyen-Orient) sans créer de duplication ou de concurrence.

Le succès du Partenariat pour la Paix (PPP) fait s'interroger sur la pertinence d'un PPP méditerranéen. Pour Javier Solana et donc pour l'OTAN, la diversité politique de la région demande le développement de solutions séparées et spécifiques appropriées à chaque cas particulier. En d'autres termes, étendre le PPP et ses activités aux partenaires du Dialogue méditerranéen ferait perdre les nuances et la sensibilité sur lesquels ce dialogue repose actuellement.

3-1-3 L'OTAN et l'Europe

L'Europe de la Défense est restée pendant longtemps une notion abstraite. Le sommet franco-britannique de Saint Malo de décembre 1998 donne un nouveau départ à l'idée de défense commune. Aux déclarations faisant suite au sommet, il était stipulé que l'Europe devrait se doter d'une capacité d'action autonome.

Pendant toute l'année 1999, la réflexion a progressé pour aboutir à Helsinki en décembre sur les structures de commandement, le volume des forces à mettre en oeuvre et un calendrier de réalisation. Il ne s'agit pas ici de faire un long développement sur l'Europe de la Défense, il nous éloignerait de la Méditerranée, mais de préciser quelques éléments.

D'abord, l'Europe de la Défense ne concerne que les missions dites de Petersberg (humanitaire, maintien de la paix, rétablissement de la paix au besoin par la force).

Ensuite, le nouveau concept de l'OTAN soutient l'I.E.S.D. La défense européenne devra respecter toutefois le principe des trois D: non duplication, non découplage, non discrimination.

Enfin, le débat sur le commandement du flanc sud perd son acuité avec la nouvelle démarche de construction européenne.

Pour l'OTAN, la Méditerranée est indéniablement un enjeu stratégique. Elle y maintient des forces: Stanavformed, guerre des mines, elle est intervenue au Kosovo, elle en parle directement et indirectement dans le concept de 1999. Il n'est pas vain de constater que les pays appartenant à l'OTAN dans le Sud de l'Europe bordent la frontière géopolitique présentée plus haut. Jusqu'à Samuel Huntington dans « Le choc des civilisations » qui estimait que l'OTAN se prépare de plus en plus à faire face à des menaces sur son flanc Sud.

3-2 Les Etats-Unis

3-2-1 Stratégie globale

On ne peut présenter les options stratégiques de l'OTAN sans se pencher immédiatement sur celles des Etats-Unis tant leur influence dans l'Alliance est grande. Elle explique bien des similitudes. Chercher à montrer l'intérêt des Etats-Unis pour la Méditerranée passe par quelques rappels sur la stratégie américaine en général. Pour nous limiter au passé récent, nous débuterons la réflexion en 1988.

En janvier 1988, le rapport annuel de la Maison Blanche sur la stratégie de sécurité nationale évoque l'émergence dans le tiers monde de nouvelles puissances économiques et militaires ne dépendant ni de l'URSS ni des Etats-Unis.

Il distingue trois nouvelles menaces:

- la prolifération des armements,
- les régimes anti-américains,
- les menaces non étatiques (drogue, guérilla, terrorisme).

L'on ne peut s'empêcher de comparer ces menaces au tableau géopolitique méditerranéen.

Les Aspin, secrétaire à la défense, avance en décembre 1993 une nouvelle politique de contre-prolifération et lance l'action diplomatique dans le domaine de l' « arms control ». Il part du constat que la prolifération balistique NBC est devenue le danger majeur en provenance du tiers monde et même désormais la principale menace pour la paix mondiale car elle intervient dans une zone instable. En Méditerranée en effet, des pays du tiers monde ont déjà utilisés des missiles balistiques: l'Egypte et la Syrie contre Israël en 1973 et la Libye contre la base américaine de l'île italienne de Lampedusa en 1986⁵.

La stratégie américaine de sécurité, dite globale, proposée par Bill Clinton en février 1995 repose sur trois piliers:

- la croissance économique (le principal),
- le maintien d'une défense solide,
- la promotion et la consolidation de la démocratie.

Si l'on se limite alors au seul pilier de la défense, la « Bottom up review » réalisée sous Les Aspin, définit les tâches des forces armées:

- dissuader et défaire une agression dans deux conflits régionaux,
- fournir une présence outre-mer crédible,
- combattre la prolifération et l'utilisation des missiles et des armes de destruction massive,

⁵ Sans oublier le tir des Scud irakiens sur Israël pendant la guerre du Golfe.

- contribuer à des opérations de paix multilatérales.

Les Etats-Unis attacheront de l'intérêt à des Etats représentant de grands enjeux économiques, à ceux situés à un endroit critique, à ceux dotés d'armes nucléaires, à ceux pouvant générer des flots de réfugiés.

Les tâches ici décrites peuvent s'appliquer à la Méditerranée.

S'agissant de l'OTAN, Warren Christopher déclare en 1996, qu'il est au coeur de la stratégie européenne des Etats-Unis. C'est un organisme d'intégration au service des trois piliers de la stratégie de sécurité.

3-2-2 L' US Navy et la VI ème flotte

« L'US joint chief of staff » évoque dans la stratégie militaire nationale le contrôle des points de passage stratégiques de manière à garantir une liberté de manoeuvre et assurer la liberté des mers.

L'effondrement de l'URSS rend caduc le « Maritime strategy » et « Forward from the sea » en 1992 marque un tournant. Tandis que la flotte la plus puissante du monde n'a plus de compétiteur effectif ni prévisible en haut mer, on se focalise vers les zones littorales. La Marine sera un instrument de gestion des crises, capable de soutenir les forces qui opéreront sur la terre des zones littorales.

La Marine sera également chargée de défendre une partie des intérêts vitaux de « l'US foreign policy » de juillet 1996:

- prévenir l'émergence d'une grande puissance hostile sur les frontières des Etats-Unis ou pouvant menacer la libre utilisation des espaces maritimes,
- prévenir une catastrophe dans un des grands systèmes globaux: commerce, marchés financiers, approvisionnement en énergie, environnement.

La force navale a en effet l'avantage de pouvoir manifester par sa seule présence dans certaines eaux, l'intérêt américain pour la zone ou son souci de la situation.

La VI ème flotte s'articule autour d'un grand porte-avions. Le volume des forces affectées est variable en fonction de la situation en Méditerranée. La mise en service des Tomahawk, avec des portées de 1200 à 1700 km fait maintenant peser, par la seule présence d'une frégate, une menace importante sur tous les pays de la zone.

En octobre 1999, le président algérien A. Bouteflika reçoit l'Amiral Murphy, commandant de la VI ème flotte, à Alger. Le dialogue bilatéral est relancé. L'US Navy pratique la diplomatie en uniforme.

Les forces américaines constituent un élément essentiel des forces OTAN, elles disposent d'une double chaîne de commandement leur permettant d'agir dans un cadre purement national. Ainsi le responsable de l'OTAN en Méditerranée, CINCSOUTH, dont l'état-major est à Naples est-il aussi CINCUSNAVEUR, c'est à dire le commandant américain de toutes les forces aéronavales des

 Etats-Unis en Europe, dont l'état-major est installé à Londres. Il échappe, à ce titre, à la chaîne de commandement de l'OTAN mais dépend directement des autorités américaines.

Il en est de même, mais de façon encore plus marquante en ce qui concerne la VI ème flotte qui est, pour l'alliance STRIKFORSOUTH, mais pour la marine américaine SIXTHFLEET. Cette souplesse garanti une autonomie de décision des USA dans son action militaire en Méditerranée.

La nation américaine est une nation de nature maritime car de la mer dépend son commerce extérieur. Le fait maritime méditerranéen analysé plus haut prend tout son écho lorsque l'on se souvient que les Etats-Unis importent plus de la moitié du pétrole consommé chez eux. L'importance de l'axe Gibraltar - Tel-Aviv - Téhéran a été soulignée au paragraphe 3-1-1. Monsieur Gutman, Ambassadeur de France, s'exprimant sur la Méditerranée, soulignait ainsi en novembre 1995: *Pour la première fois en 1990, les Etats-Unis ont importé plus de la moitié de leurs besoins en pétrole et si leurs importations ne proviennent pas toutes de la région, elle joue un rôle essentiel dans le marché pétrolier mondial et sur l'évolution des cours pétroliers. On pourrait presque dire que pour les Etats-Unis, la région est devenue plus importante pour l'équilibre de leur économie que pour l'équilibre de leurs stratégie.*

3- 3 La France et les pays d'Europe du Sud

3-3-1 La France

L'Amiral Lefebvre, préfet maritime de la région atlantique analysait en 1988 la stratégie navale française:

Cette stratégie navale contribue-t-elle à la sécurité européenne?

Oui, sans doute, mais indirectement dans la mesure où :

- *elle apaise les conflits et les tensions, ce qui a pour effet de réduire la confrontation Est-Ouest,*
- *elle exprime, fût-ce implicitement, les aspirations européennes à la détente et au renforcement du dialogue Nord-Sud,*
- *elle contribue pour nous-mêmes, comme pour l'Europe, à la sécurité de nos approvisionnements, notamment pétroliers (Ormuz, déminage en mer Rouge où ont opéré conjointement des forces françaises, anglaises et italiennes),*
- *elle s'oppose hors d'Europe, au bénéfice de celle-ci, à la stratégie de contournement soviétique,*
- *elle manifeste une présence militaire en Méditerranée, dont il ne faut pas oublier qu' elle est européenne, après avoir été le berceau de notre civilisation,*
- *elle affiche notre détermination et renforce au profit de tous, y compris de l'Europe, la crédibilité de la dissuasion.*

Cette stratégie n'a pas fondamentalement évolué, mais après la disparition de l'URSS, c'est dans le Livre Blanc de 1994 qu'il faut chercher la vision française. Il reste d'actualité en 1999 car la donne internationale n'a pas vraiment évolué depuis sa rédaction. Il donne quelques éclairages sur les options stratégiques de la France vis à vis de la Méditerranée.

Dans une première partie intitulée " Contexte stratégique " sont énoncées :

1. Des vulnérabilités nouvelles :

- Le terrorisme,
- les extrémismes religieux et les nationalismes,
- les trafics de drogue,
- la globalisation de la sécurité et des stratégies de communication.

2. Des données des évolutions stratégiques intéressant directement la défense :

- La menace soviétique a disparu mais la Russie reste une puissance militaire ;
- Le niveau élevé d'équipement militaire de puissances régionales ;
- Des menaces non strictement militaires.
- Une politique de défense devant tenir compte de la mondialisation des échanges et intégrer le rôle des médias dans la gestion des crises.
- Un système de régulation internationale qui n'est pas à l'abri de remises en cause profondes ;
- Les Etats-Unis qui dans les vingt prochaines années resteront un pôle essentiel de la sécurité.
- L'Europe devrait affirmer son identité de défense .

Il n'est fait nulle part allusion à la Méditerranée. L'analyse comparée aux données géopolitiques du paragraphe 1-4 peut s'appliquer à la donne méditerranéenne. Elle apparaît dans la suite de l'ouvrage.

Sont définis ensuite les intérêts vitaux et les intérêts stratégiques.

Les intérêts vitaux consistent en l'intégrité du territoire national, de ses approches aériennes et maritimes, au libre exercice de la souveraineté et à la protection de la population.

Les intérêts stratégiques sont le maintien de la paix sur le continent européen et dans les zones qui le bordent à l'Est et au Sud, l'importance stratégique du bassin méditerranéen et du Moyen Orient étant particulière.

Ainsi la Méditerranée est clairement définie comme un enjeu stratégique pour la France. Pour mieux le faire comprendre il est également mentionné : Pour la France 82% des importations et 56% des exportations extra-communautaires empruntent une voie maritime, dont une grande part transite par la Méditerranée, la Mer Rouge et la partie septentrionale de l'Océan Indien. La zone est ici stratégique pour des raisons politiques et économiques.

En poursuivant la lecture les ambitions françaises en Méditerranée se précisent.

Dans le chapitre 3, " Le cadre de référence international de notre politique de défense ", il est fait allusion à l'ambition européenne : des relations spécifiques doivent aussi être développées avec nos

autres partenaires. Il s'agit en particulier, de l'Italie et de l'Espagne, notamment en ce qui concerne la sécurité en Méditerranée et la coopération spatiale.

Dans une deuxième partie intitulée Stratégie et capacités sont évoqués les scénarios et les missions des forces armées :

Le scénario SC1, conflit régional ne mettant pas en cause nos intérêts vitaux, fait apparaître que pour la France, les zones d'intérêt prioritaires pouvant être affectées par de tels événements se situent en Europe, en Méditerranée et au Moyen-Orient. La France n'agirait pas seule.

Le scénario SC2, conflit régional pouvant mettre en cause nos intérêts vitaux, pourrait s'appliquer à plus long terme en Méditerranée, au Proche et Moyen-Orient. La France n'agirait pas seule.

Le scénario SC5, opérations en faveur du maintien de la paix et du droit international, se déroulerait en Europe. La France agirait dans un cadre politique international et un contexte militaire multinational.

Parmi les missions des forces armées, il est envisagé de contribuer à la sécurité et la défense de l'espace européen et méditerranéen dans la perspective à terme d'une politique de défense européenne commune. Plus loin encore, de prévenir l'émergence de toute menace en participant au développement de la stabilité en Europe, Méditerranée et Moyen-Orient.

Enfin dans le chapitre consacré aux capacités des forces armées, le renseignement est considéré comme un instrument stratégique et la Méditerranée une région nouvelle pour celui-ci.

Si la Méditerranée apparaît dans le Livre Blanc comme un enjeu stratégique pour la France, il n'est fait à aucun moment allusion à tel ou tel pays. En retour, aucun pays n'a jamais proféré une quelconque menace militaire envers la France. L'enjeu stratégique doit se mesurer par rapport au contexte géopolitique du bassin et aux vulnérabilités nouvelles énoncées plus haut.

3-3-2 L'Espagne

Pour ce pays, l'enjeu stratégique est de contrôler l'axe Baléares/ Détroit de Gibraltar/ Canaries. Son centre de gravité est le détroit de Gibraltar ce qui justifie la répartition de sa flotte sur les deux façades à proximité immédiate: Rota en Atlantique et Cartagena en Méditerranée. Ce centre de gravité l'est aussi pour l'OTAN.

3-3-3 L'Italie

La péninsule italienne est une presqu'île. Garantir la pérennité de ses approvisionnements par la voie maritime (250 Mt/an) est un intérêt vital. L'une des causes de sa défaite pendant la deuxième guerre mondiale est justement d'avoir négligé la sécurité de ceux-ci.

L'Italie contrôle enfin le Canal de Sicile, maintient sa souveraineté sur l'îlot de Pantelleria et a défendu dans les années 80 la démarche de Malte pour faire reconnaître sa neutralité et empêcher ainsi la flotte soviétique de s'installer à sa porte.

3-3-4 Le Portugal

Le Portugal n'est pas un Etat riverain de la Méditerranée, mais comme nous le verrons ci-dessous, participe à l'EUROMARFOR et appartient à l'OTAN.

Couceiro en 1906 énonce la théorie du triangle stratégique portugais, dont les sommets sont la métropole, les Açores et les îles du Cap Vert. A la décolonisation, le triangle se restreint, le sommet du Cap Vert étant remplacé par celui plus proche des îles Madère.

Le Portugal contrôle ainsi la zone de contact entre l'espace atlantique et l'espace eurafricain. Ceci justifie la place du Portugal au sein de l'OTAN et son contrôle du sous commandement d'IBERLANT.

Tout comme l'Espagne et l'Italie, le Portugal contrôle des routes maritimes et aériennes vitales tant pour le continent européen que pour la projection de puissance américaine, près de l'ouvert de la Méditerranée. Ceci justifie également son appartenance à l'EUROMARFOR.

3-3-5 L' EUROMARFOR et l'UEO

Compte tenu des intérêts stratégiques communs de la France, de l'Espagne et de l'Italie en Méditerranée, il n'est pas étonnant que ces pays se soient associés pour créer l'Euromarfor en y accueillant le Portugal. Elle n'a pas vocation à agir dans la seule Méditerranée, pourtant cette force navale est mal ressentie sur la rive Sud car les pays riverains estiment qu'elle est dirigée contre eux sans que ses participants ne veuillent l'admettre. L'Amiral Durteste en prenant son commandement le 7 octobre 1996 déclarait: *Certains pourraient voir dans cette force un acte de défiance vis à vis de pays de la rive sud de la Méditerranée; bien au contraire et dans la logique de la déclaration de Barcelone, elle se veut un exemple de coopération régionale, et doit être un lien avec nos partenaires de l'autre rive.* Dans l'esprit des fondateurs, cette force européenne est méditerranéenne, il s'agit certes d'un outil militaire mais qui constitue aussi et surtout un moyen accessible pour mieux échanger avec le Sud.

L'EUROMARFOR est née en réunion ministérielle à Lisbonne le 15 mai 1995. Elle regroupe quatre pays, la France, l'Espagne, l'Italie et le Portugal. C'est une force non permanente qui utilise les états-majors nationaux préexistants. C'est une force prestructurée où l'on s'efforce de coordonner la disponibilité des bâtiments pour être prêt à tout moment, en cas de crises, à réagir dans un ensemble européen. Les Etats sont libres de participer au moment de l'action en fonction des choix politiques. Le commandement est exercé pendant un an à tour de rôle par CECMED pour la France, ALFLOT pour l'Espagne, CINNAV pour l'Italie et COMNAV pour le Portugal.

Les conditions de l'emploi de l'EUROMARFOR par l'UEO ou par l'OTAN ont été arrêtées avec ces deux organisations à la fin de 1995. Alain Richard, ministre de la défense, au conseil des affaires générales de l'Union Européenne du 15 novembre 1999, proposait parmi les objectifs de la construction de l'Europe de la défense, de renforcer les capacités de commandement de l'EUROMARFOR en QG de composante mer.

L'on s'interroge aujourd'hui sur le rôle futur de l'UEO. La question déborde du cadre de cette étude. Dans un passé récent, l'UEO n'a participé que de façon très modeste à la gestion de certaines crises. Dans notre zone d'intérêt, on peut citer la participation à l'opération de contrôle de l'embargo en Adriatique.

Dans le paysage d'après guerre froide, la Méditerranée reste pour les Européens et les Etats-Unis un enjeu stratégique. C'est une ligne de communication pour les flux économiques et la fracture Nord/Sud incite à la prudence. Pour autant, aucun pays du Sud du bassin n'est directement visé par l'Alliance ou les pays de la rive Nord. Seulement, face à l'instabilité et aux risques, ces derniers adoptent pourtant une posture dissuasive tout en oeuvrant pour réduire la fracture géopolitique par des actions multilatérales.

3-4 La question du désarmement

La réponse au surarmement des pays du Sud est purement militaire, la paix armée étant assurée par l'OTAN, les Etats-Unis et les pays du Sud de l'Europe. Explorons toutefois les voies du désarmement dont la réussite serait un gage de stabilité en Méditerranée.

Nous ne reviendrons pas en détail sur les arsenaux des pays riverains. On se souviendra toutefois qu'Israël détient l'arme nucléaire, que l'Algérie, l'Egypte, la Libye et la Syrie possèdent des missiles dont la portée peut atteindre 600 km. On remarquera enfin qu'au delà des quantités interviennent des facteurs qualitatifs, l'entretien, l'obsolescence éventuelle des matériels.

La question du désarmement en Méditerranée est principalement posée par les pays du Nord à destination des pays du Sud. L'aspect régional n'est pas le seul aspect du désarmement intéressant la Méditerranée. Il existe en effet plusieurs initiatives globales.

- Le registre des ventes d'armes des Nations Unies capable d'améliorer la transparence des flux en circulation.
- Les traités de désarmement et les instruments de contrôle de la prolifération. Pourtant d'une certaine manière, la convention sur les armes chimiques de 1993 ne s'applique pas au Proche-Orient puisqu'elle n'a pas été signée par les pays arabes (Egypte, Liban, Syrie) qui font de l'adhésion d'Israël au TNP (traité de non prolifération) une condition préalable.

Les initiatives régionales ont échoué.

La tentative de faire de la Méditerranée une zone libre d'armements nucléaires s'est heurtée à l'hypocrisie des intervenants, les Etats-Unis, la France et Israël ne pouvant oeuvrer pour une décision qui à terme, leur imposerait une contrainte.

Les discussions sur le contrôle des armements et la sécurité régionale, lancées dans l'après guerre du Golfe, ont bloqué sur l'interruption du processus de paix israélo-arabe.

Dans les deux cas, c'est la méfiance qui l'a emporté après des années de guerre larvée ou ouverte.

Le pacte de stabilité en Méditerranée inclus dans le processus de Barcelone⁶ peut apporter un début de réponse au problème du désarmement. Les actions possibles passent par un dialogue renforcé et l'invention de nouveaux instruments comme par exemple:

- la création d'un registre régional des transferts d'armes en Méditerranée,
- l'information et des échanges sur les problèmes de prolifération des armes de destruction massive,
- un travail sur les modalités de réduction des arsenaux conventionnels et le concept de suffisance.

Il faut toutefois souligner les limites posées par la déclaration de Barcelone, à savoir la non interférence avec les initiatives de sécurité et autres négociations en cours.

4- UNE LECTURE NORD - SUD, LES RELATIONS MULTILATERALES POUR LE DEVELOPPEMENT

L'ensemble Maghreb - Levant - Tunisie est de toutes les régions du monde, celle qui, au cours des années 85 à 95, a attiré le moins d'investissements externes. Sa croissance économique y a été à peu près nulle.

La coopération et le développement économique paraissent la seule voie praticable pour commencer à combler le fossé et à remédier aux déséquilibres entre le Nord et le Sud de la Méditerranée. La stabilité de l'ensemble régional est à ce prix. Elle peut s'obtenir par des moyens pacifiques et des attitudes de solidarité.

Les tentatives de regroupement régional, comme l'union du Maghreb arabe (U.M.A), n'ont pas vraiment atteint leur objectif. Les initiatives Nord - Sud telle celle ayant donné naissance au processus de Barcelone sont plus prometteuses.

Nous les étudierons successivement.

4-1 Les regroupements régionaux

4-1-1 L'union du Maghreb arabe

⁶ Voir paragraphe 4-2-6.

Elle s'est créée en 1989 à Marrakech avec pour ambition de coordonner les politiques économiques et sociales et d'instaurer la confiance réciproque. L'UMA qui regroupe la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye n'a pas obtenu les résultats escomptés.

La guerre du Golfe est venue rapidement jeter la discorde dans l'organisation avec les prises de position pro-irakiennes de la Mauritanie et de la Libye. Plus tard, la crise algérienne a continué de bloquer le processus de coopération. Le Maroc pour sa part s'est résolument tourné vers l'Europe et parle même d'y adhérer tandis que la Libye entend développer son intégration avec le voisin égyptien. La discorde algéro-marocaine à propos de l'ex-Sahara espagnol vient s'ajouter aux difficultés.

Le résultat de ces turbulences s'est traduit par la défection de deux chefs d'Etats aux sommets de 1992 et 1994 et depuis, rien ne semble indiquer une reprise, même si le fait que les ministres de l'UMA aient abordé la question du terrorisme islamique pour la première fois en juillet 1995 constitue un pas intéressant.

4-1-2 La zone de coopération économique de la mer Noire

Elle est née en juin 1992 à Istanbul et rassemble onze Etats riverains sous la direction de la Turquie. Ce regroupement ne concerne pas directement la Méditerranée, mais la Turquie débouchant sur le bassin, une association économique régionale peut y exercer une influence.

4-2 La coopération multilatérale

Plusieurs initiatives basées sur la coopération économique ou la sécurité en général se sont succédées depuis le milieu des années 70. Mais la conférence de Barcelone reste l'avancée majeure et constitue une action pour le long terme.

4-2-1 Avec les pays européens

En 1976, les accords de coopération CEE/ Maghreb - Machrek - Yougoslavie - Turquie - Malte - Chypre sont signés. L'objectif recherché est le développement grâce à des avantages commerciaux et financiers alors consentis.

Le dialogue se bloque rapidement. En effet, les préoccupations de la CEE sont trop économiques. Celles des pays arabes engagés dans le conflit avec Israël sont trop politiques. Enfin l'attitude des Etats-Unis est hostile, motivée par des raisons géostratégiques et économiques.

Une relance est tentée dès 1990 sur un terrain plus large que celui de l'économie.

4-2-2 Le groupe 5+5

La France prend en effet l'initiative de créer en octobre de cette année une structure de coopération en Méditerranée occidentale. Elle comprend le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie et Malte ainsi que les pays de l'UMA. On appelle ce groupe 5+5. Il a pour ambition de contribuer à assurer la stabilité et le développement dans la région maghrébine des cinq. L'attitude inflexible des Etats-Unis à l'égard de la Libye et le maintien de l'embargo contribuent très vite à bloquer la concertation.

4-2-3 Une CSCM - Conférence pour la sécurité et la coopération en Méditerranée

En septembre 1990, l'Italie et l'Espagne proposent la création d'une CSCM - Conférence pour la sécurité et la coopération en Méditerranée, à l'image de la CSCE - Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe. Cette conférence réunirait les pays arabes et non arabes de bassin pour une consultation large et permanente.

La France était réticente. Il lui paraissait illusoire de se lancer dans l'entreprise sans modus-vivendi israélo-palestinien. La France ne souhaitait pas non plus la présence des Etats-Unis. Ces derniers étaient eux mêmes réservés car ils craignaient une interférence de la CSCM, donc des Européens, dans le processus de paix israélo-arabe. La CSCM n'aboutira pas à grand chose, hormis un catalogue de recommandations à Malaga en juin 1992, vite enterré. L'ouverture de la conférence pour la paix de Madrid le 30 octobre 1991 enlevait de toute façon une part d'intérêt à cette structure multilatérale.

4-2-4 D'autres initiatives

Plusieurs pays tenteront ensuite de faire avancer la coopération.

Citons le cas de Malte qui propose en mars 1992 un conseil de la Méditerranée sur le modèle du conseil de l'Europe. Sans succès.

Citons encore l'Egypte qui propose en juillet 1994 à Alexandrie un forum méditerranéen. Cette initiative est poussée par la France satisfaite de voir l'Egypte, jusqu'alors exclue des regroupements, participer au mouvement qui tente de naître. Les conférences de 1995 et 1996 ne déboucheront sur rien.

4-2-5 Le retour de l'Union Européenne

C'est finalement l'Union Européenne qui fera avancer le mieux le dossier de la coopération multilatérale.

Déjà en 1989, la CEE avait lancé une « Politique méditerranéenne rénovée ». Elle fixait dans les priorités une aide à l'autosuffisance alimentaire, le développement des P.M.E, la mise en place d'institutions financières régionales, la défense de l'environnement, le développement des ressources humaines et le soutien à l'intégration régionale.

Cette politique donnera peu de résultats dans un premier temps. Après la guerre du Golfe et le début des négociations de paix israélo-arabe, les Européens profiteront d'un contexte plus favorable pour établir un véritable dialogue qui se concrétisera par la conférence de Barcelone en novembre 1995.

4-2-6 La conférence de Barcelone

Depuis 1993, la France, l'Italie et l'Espagne avaient fait de l'axe euro-méditerranéen une priorité. Monsieur de Charette, alors ministre des affaires étrangères précisait à quelques jours de la conférence la stratégie européenne vis à vis de la Méditerranée:

- stimuler par l'échange et le dialogue, l'émergence d'une zone de prospérité et de sécurité partagées,
- définir notre action de manière plus spécifique vis à vis de sous-ensembles en pleine mutation: Maghreb, Proche-Orient, Turquie.

Au moment où s'ouvre la conférence de Barcelone, le Maghreb réalise 70% de ses échanges avec l'Union Européenne, mais ceux de l'UMA ne représentent que 4% des échanges commerciaux globaux de l'Union Européenne.

Les Européens ne s'y rendent pas sans arrière-pensées:

- L'instabilité au Sud et la chute de l'URSS les poussent à regarder vers l'Est.
- Les pays méditerranéens de l'Union Européenne et du Maghreb ont des spécialités communes notamment agricoles. Le libre échange mettrait donc les produits en concurrence.
- Si l'Organisation Mondiale du Commerce a mis un terme aux avantages accordés à titre préférentiel aux pays tiers méditerranéens par la Communauté, elle favorise par les règles nouvelles les exportations des pays riverains vers l'Europe, sous réserve de leur compétitivité.
- Un traitement de la dette est le préalable à toute tentative de développement réel.

L'objectif de la conférence de Barcelone est de transformer par une relation de partenariat, la Méditerranée en lac de paix et d'en faire une zone de prospérité, de stabilité et de sécurité. C'est une stratégie très ambitieuse qui implique une approche globale et intégrée de tous les problèmes.

Participant à la conférence les 15 de l'Union Européenne, 12 pays méditerranéens - à savoir Algérie, Maroc, Tunisie, Chypre, Malte, Egypte, Jordanie, Liban, Syrie, Israël, Autorité palestinienne, Turquie, mais pas la Libye, la Mauritanie est observateur, l'UMA et la ligue des Etats arabes sont représentés.

L'introduction du texte final de la déclaration de Barcelone du 28 novembre 1995, analyse remarquablement le problème méditerranéen et pose les principes de la coopération.

Les participants à la Conférence euro-méditerranéenne de Barcelone :

- soulignant l'importance stratégique de la Méditerranée et animés par la volonté de donner à leurs relations futures une dimension nouvelle fondée sur une coopération globale et solidaire, qui soit à la hauteur de la nature privilégiée des liens forgés par le voisinage et l'histoire ;
- conscients que les nouveaux enjeux politiques, économiques et sociaux de part et d'autre de la Méditerranée constituent des défis communs qui appellent une approche globale et coordonnée ;
- décidés à créer à cet effet, pour leurs relations, un cadre multilatéral et durable, fondé sur un esprit de partenariat, dans le respect des caractéristiques, des valeurs et des spécificités propres à chacun des participants ;
- considérant que ce cadre multilatéral est complémentaire d'un renforcement des relations bilatérales, qu'il est important de sauvegarder en accentuant leur spécificité ;
- soulignant que cette initiative euro-méditerranéenne n'a pas vocation à se substituer aux autres actions et initiatives entreprises en faveur de la paix, de la stabilité et du développement de la région, mais qu'elle contribuera à favoriser leur succès. Les participants appuient la réalisation d'un règlement de paix juste, global et durable au Moyen-Orient, basé sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies et les principes mentionnés dans la lettre d'invitation à la Conférence de Madrid sur la paix au Moyen-Orient, y compris le principe « des territoires contre la paix », avec tout ce que cela implique - convaincus que l'objectif général consistant à faire du bassin méditerranéen une zone de dialogue, d'échanges et de coopération qui garantisse la paix, la stabilité et la prospérité exige le renforcement de la démocratie et le respect des Droits de l'homme, un développement économique et social durable et équilibré, la lutte contre la pauvreté et la promotion d'une meilleure compréhension entre les cultures, autant d'éléments essentiels du partenariat, conviennent d'établir entre les participants un partenariat global - partenariat euro-méditerranéen - à travers un dialogue renforcé et régulier, un développement de la coopération économique et financière et une valorisation accrue de la dimension sociale, culturelle et humaine, ces trois axes constituant les trois volets du partenariat euro-méditerranéen.

- Partenariat politique et de sécurité : définir un espace commun de paix et de stabilité.
- Partenariat économique et financier : construire une zone de prospérité partagée basée sur une zone de libre-échange, réalisée d'ici à 2010, incluant les produits agricoles.
- Partenariat dans les domaines social, culturel et humain : développer les ressources humaines, favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles.

Ce document fixe les bases d'un partenariat euro-méditerranéen et des objectifs communs aux Etats du Nord et du Sud. Les trois volets: politique et sécurité, économique et financier, social - culturel et

humain s'inscrivent dans la stratégie des quatre D (Démocratie, Droits de l'homme, Développement, Dialogue politique Nord/Sud).

La déclaration ne se limite pas à de belles paroles. Pour les quatre premières années du processus, 4,6 milliards d'E.C.U devaient être affectés aux réalisations. Un mécanisme de suivi est mis en place.

La France à Barcelone a défendu la proposition d'un « Pacte de stabilité pour la Méditerranée » sur le modèle du pacte de stabilité pour l'Europe adopté à Paris par l'OSCE le 21 mars 1995. Le projet est passé dans la déclaration mais sans fixer de date.

4-2-7 Le bilan de Barcelone et la relance du processus

Quatre ans plus tard, le bilan est en dessous des espérances de 1995.

Les craintes exprimées au début se sont vérifiées. En particulier, l'attraction des pays de l'Est s'est faite beaucoup plus sensible. Pendant cette période, l'aide aux pays d'Europe centrale et orientale se sera élevée à 6,7 milliards d'E.C.U soit 46% de plus que pour les pays méditerranéens. Dans le même temps, l'Union Européenne aura entamé les discussions d'adhésion avec cinq pays d'Europe centrale et orientale et Chypre. Le processus euro-méditerranéen qui a été amorcé à Barcelone, s'est poursuivi à Malte en avril 1997 et a continué en Allemagne pour sa troisième session. Par ailleurs, le partenariat politique et de sécurité appelé maintenant pacte de stabilité n'a pas abouti, compte tenu entre autres, du blocage du processus de paix israélo-palestinien.

L'attitude de la France est d'éviter toute position qui puisse favoriser la déstabilisation des Etats du Maghreb. Elle défend ces pays au sein des institutions internationales, sachant qu'une situation économique saine est gage de stabilité.

Il s'agit donc de sauvegarder les équilibres qui se dégagent péniblement: équilibre stratégique, maintien des courants d'échange, défense des positions culturelles (face à l'action américaine notamment), contrôle stabilisateur des flux économiques et démographiques.

Ainsi le président de la république s'exprimant devant les ambassadeurs réunis à l'Elysée en juillet 1999 indiquait: *la France, si les conditions le permettent proposera que se tienne pendant sa présidence de l'Union, dans un an, le premier sommet de tous les chefs d'Etat et de gouvernement de la Méditerranée. J'attache une grande importance à ce projet, qui donnera, je l'espère, l'élan nécessaire à l'édification d'une rive à l'autre de notre mer commune, pour la première fois depuis l'empire romain, d'un seul espace de paix, de coopération et de développement.*

En tout état de cause, le processus de Barcelone n'offre qu'un instrument de travail. Des réformes profondes sont nécessaires. Elles seront efficaces si elles entraînent la certitude du développement, l'ouverture aux systèmes d'information mondiaux, la moralisation de la vie politique et la redistribution. La balle est dans le camp des Etats concernés.

La volonté politique est très forte et la stabilisation de l'espace méditerranéen fondamentale pour les Européens. C'est la meilleure garantie d'une évolution favorable. *Assurer le développement du Sud, c'est payer une « assurance » au sens strict du terme*⁷.

4-2-8 Les Etats-Unis

Les Etats-Unis ne participent pas au processus de Barcelone. En effet, les relations multilatérales prennent pour eux une autre dimension; ils travaillent pour faire aboutir le processus de paix, ils font du commerce. Ceci explique que l'Amérique se soit montrée plus compréhensive ou plus ambiguë que les capitales européennes, à l'égard des mouvements islamistes sur la rive Sud et plus particulièrement en Algérie.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, le lecteur d'abord frappé par la situation géopolitique de la Méditerranée peut se sentir rassuré par la stratégie militaire de l'OTAN, de la VI ème flotte et dans une moindre mesure des Européens. Il s'agit d'une sorte de paix armée fondée sur une dissuasion, certes conventionnelle, une sorte de guerre froide Nord - Sud. La sécurité étant assurée, il est alors possible d'oeuvrer pour le développement afin de réduire l'instabilité. C'est l'objet des relations multilatérales.

Le raisonnement semble correct. Pour autant est il totalement suffisant?

Dans le développement qui précède, quelques indices conduisent à penser que non. Ainsi l'EUROMARFOR est considérée comme hostile par les pays du Sud, ou encore, le processus de Barcelone bute sur des questions commerciales quand l'agriculture du Sud vient concurrencer celle du Nord. En effet, la perception du Nord par le Sud doit être prise en compte, elle ne l'est pas encore assez.

Jean Dufourcq faisait remarquer en mars 1999: *La guerre du Golfe et ses répliques successives, qui ont marqué fortement les mémoires des peuples riverains du Sud de la Méditerranée, ont été vécues comme une « croisade » de l'Occident chrétien contre un pays arabe et musulman. Ainsi, pour eux, la menace vient d'un Nord surarmé, vindicatif, barricadé contre les problèmes importés par sa périphérie, soucieux de maintenir ses privilèges.*

L'idée de surarmement peut s'interpréter différemment selon la rive considérée.

Les pays de la rive Nord, membres de l'Otan absorbent 80% des dépenses militaires de la zone méditerranéenne en valeur absolue. Ils disposent de 70% des hélicoptères, 100% des porte-avions, 80% des bâtiments de combat, 60% des avions et la totalité de la capacité nucléaire⁸.

Les pays du Sud peuvent s'estimer menacés militairement par le Nord.

⁷ J.F Daguzan dans: la Méditerranée, nouveaux risques, nouveaux défis, 1995.

De même, face à l'aggravation des conditions économiques et sociales au Sud, le Nord est considéré comme voulant maintenir à tout prix des avantages économiques et financiers dans ses relations avec le tiers monde.

Une telle perception serait dommageable si elle venait à perdurer, car elle se traduirait par un dialogue de sourds. Les pays du Sud doivent bien saisir les efforts entrepris au Nord dont les plus voyants sont le Dialogue méditerranéen au sein de l'OTAN et les partenariats politique et de sécurité, économique et financier, social, culturel et humain de Barcelone. Ils doivent enfin et aussi tenter d'apporter par eux-mêmes une solution à leurs antagonismes régionaux.

BIBLIOGRAPHIE

1- LA MEDITERRANEE - CADRE GENERAL

Aspect du désarmement naval, L. Marion, 1994

Histoire de la Marine, Ph. Masson.

La guerre aéronavale en Méditerranée, de Belot.

La Méditerranée: un sous ensemble stratégique flou, une source de paradoxes, J. Dufourcq, 1999.

La puissance navale dans l'histoire, de Belot.

La situation géostratégique en Méditerranée, la revue d'études, 1998.

Les Alliés et le problème du haut commandement naval en Méditerranée 1914-1918, G. Pedroncini.

OTAN et Méditerranée: deux visions perpendiculaires, P. Bayle, 1999.

Stratégie navale et défense de l'Europe, ouvrage collectif, 1988.

2- LE FAIT MARITIME

Développement du transport maritime en Méditerranée, la Revue Maritime, 1995.

Dossier: les transports internationaux d'énergie, revue de la défense nationale, 1996.

Introduction à l'analyse géopolitique, A Chauprade, 1999.

Images économiques du monde, 1997.

La Méditerranée en tant que zone de conflits, P. Balta, 1997

Les pays de la Mer Noire dans la crainte des conflits à venir, C Sèbe, 1996.

Les voies de passage et de communications internationales, F Thibaut.

3- STRATEGIE MILITAIRE

⁸ En excluant le cas particulier d'Israël.

Coopération européenne en Méditerranée, constitution d'une force aéromaritime EUROMARFOR, la Revue Maritime, 1995.

Eléments de puissance en Méditerranée - Bilan des forces en Méditerranée: une nouvelle approche après Barcelone, F. Charolais, 1997.

La stratégie américaine et l'Europe, B. Colson, 1997.

Le concept stratégique de l'Alliance, 1999.

Le Figaro, 1999.

Le livre Blanc, 1994.

Les Etats-Unis et l'Europe: une nouvelle architecture de sécurité, D. Artaud, revue de la défense nationale, 1999.

Les institutions internationales, la revue d'études, 1997.

Le tiers monde dans la pensée stratégique américaine, B. Colson, 1994.

NATO and the Mediterranean, J. Solana.

Pacte de stabilité et désarmement en Méditerranée, J.F. Daguzan, 1997.

Prévention des crises et des conflits: quelles perspectives pour la Méditerranée, J.F. Daguzan, 1995

Traité de stratégie, H. Couteau - Bégarie, 1999.

Un second système otanien verra t'il le jour? F. Géré, revue de la défense nationale, 1999.

4- RELATION MULTILATERALES POUR LE DEVELOPPEMENT

En Méditerranée, un bloc régional à construire, F. Mancebo, revue de la défense nationale, 1999.

La conférence de Barcelone et le partenariat euro-méditerranéen, D Collard, revue de la défense nationale, 1996.

La Méditerranée en quête d'une organisation politico-stratégique, J.F. Daguzan, revue de la défense nationale, 1997.

La Méditerranée, nouveaux risques, nouveaux défis, J.F. Daguzan, 1995.

La Méditerranée, nouvelle ligne de front, C.Zorgbibe, 1995.

La Méditerranée, une émergence entravée, J.F. Daguzan, 1998.

La politique méditerranéenne de la France et de l'Union Européenne, H de Charette, 1995.

La sécurité en Méditerranée, A Kerdoun, 1995.

Méditerranée, l'impossible mur, B. Ravenel.

Méditerranée, quelle politique envers les Etats du Sud, B. Callies de Salies, revue de la défense nationale, 1996.

Réflexions sur une politique arabe, M. Bonnefous, revue de la défense nationale, 1998.

Texte final de la déclaration de Barcelone, la documentation française, 1996.